

Association Courts Circuits la Cagnole
12 Grande Rue Vaux
89000 Auxerre



Assemblée Générale Ordinaire samedi 8 décembre 2018

Chère adhérente, cher adhérent,
Nous vous prions de bien vouloir participer à notre Assemblée Générale annuelle.
Elle se déroulera à la

**salle polyvalente de Saint-Aubin-Château-Neuf
le samedi 8 décembre 2018.**

Pour trouver la salle : https://www.lacagnole.fr/IMG/pdf/salle_a_st_aubin.pdf

L'accueil se fera dès 9h45 par l'émargement et la possibilité de renouveler son adhésion pour 2019.

À 10h00, débutera l'Assemblée générale avec l'ordre du jour suivant:

1/ Rapport moral

2/ Rapport financier

3/ Rapport d'orientation

4/ Candidatures et élection des nouveaux membres de la Collégiale (à bulletin secret comme le précisent les statuts).

Quorum : L'assemblée générale Ordinaire du 17 nov 2018 n'a pu se dérouler car nous n'avions pas 35% de ses membres présents ou représentés. La deuxième Assemblée peut valablement se tenir sans condition de quorum.

L'Assemblée générale se terminera donc à 11h45.

Pensez au co-voiturage.



Grand merci à vous,

La Collégiale de Courts Circuits la Cagnole

Merci de retourner ce pouvoir par courrier ou scanné à
secretariat@lacagnole.fr

Dans le cas où vous ne nommez personne pour vous représenter, votre pouvoir sera donné à un-e adhérent-e présent-e - s'il n'est pas déjà porteur de deux pouvoirs.

Remarque: seul-e-s les adhérent-e-s à jour de leur cotisation 2018 pourront participer aux votes durant l'AG. Le matériel de vote leur sera fourni lors de l'émargement.

Si vous désirez vous porter candidat-e à la Collégiale, merci de nous en avertir avant le 27 novembre 2018 afin que nous ayons le temps de fabriquer les bulletins de vote.

POUVOIR

Association Courts Circuits la Cagnole
12 Grande Rue Vaux 89000 Auxerre

*Extrait de l'article 13 des statuts de l'association Courts Circuits la Cagnole
(Tout membre qui ne peut assister à l'Assemblée générale a la possibilité de se faire représenter par l'adhérent de son choix, en lui donnant un pouvoir dûment rempli et signé. Chaque présent ne peut être porteur que de deux pouvoirs maximum).*

Je soussigné(e) _____

adhérent(e) N° _____

donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale de l'association Courts Circuits La Cagnole qui se tiendra le 8 décembre 2018 à 10 heures à Saint Aubin Chateau Neuf en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour, à

Nom : _____

Prénom : _____

(La personne désignée devra être adhérente de l'association, merci d'informer cette personne).

N° de l'adhérent: _____ À _____

le _____ signature